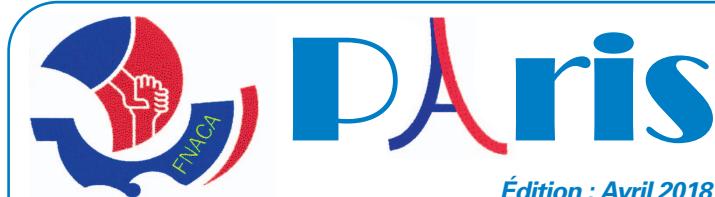


**ATTENTION !  
DERNIER MOIS  
POUR PARTICIPER  
A LA SOUSCRIPTION 2018 !  
(voir p. IV)**



**Édition : Avril 2018**

**Siège social : 13, rue Édouard-Manet 75013 Paris. Téléphone : 01 42 16 88 78. Courriel : fnaca.cd75.paris@orange.fr - Mardi : 9 h 30 - 12 h 30**

**Site internet : WWW.fnaca75.org - Permanence le mercredi : de 14 h 30 à 17 heures - Rédaction : J.-F. Desgrange - fnacaparis13@gmail.com**

# CÉRÉMONIES DU 19 MARS 2018



**1 - Cérémonie à la Mairie du XIII<sup>e</sup> arrdt 2 - Anick Sicart lit le Message de la FNACA de Paris 3 - Dépôt de gerbe par Jean Laurans et Francis Yvernès au mémorial du Père Lachaise 4 - Messe à Saint-Louis-des-Invalides 5 - Porte-drapeau au mémorial du Père Lachaise 6 - Anne Hidalgo, Maire de Paris et Joseph Chioconni, porte-drapeau de la FNACA 7 - Dépôt de gerbe de Catherine Vieu-Charier, adjointe à la Maire de Paris et Anne Hidalgo, Maire de Paris 8 - Cérémonie au mémorial national du quai Branly 9 - Dépôt de gerbe d'élèves du lycée Buffon (Paris) lors de la cérémonie du ravivage de la Flamme 10 - Cérémonie sur la place du 19-Mars 1962 11 - Arrivée des élèves à la cérémonie du ravivage de la Flamme 12 - Au Jardin du souvenir du Père Lachaise 13 - Jean-Pierre Louvel lit l'allocution de la FNACA de Paris au mémorial du Père Lachaise - **Plus de photos sur notre site FNACAT75.ORG****

## Pages Spéciales

# Allocution du comité parisien de la FNACA, lue lors de la cérémonie au mémorial parisien du Père Lachaise

Mesdames, messieurs, chers amis,

Merci pour votre présence nombreuse. Je remercie la ville de Paris, ses élus, son service du protocole de nous permettre de célébrer dignement et dans l'unité cette journée du 56<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie le 19 mars 1962 devenue Journée nationale du souvenir et de recueillement.

Ces cérémonies parisiennes débutent ici devant notre mémorial par l'hommage que nous rendons à nos 756 camarades parisiens morts pour la France durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie. Nous y associons nos camarades disparus et toutes les victimes civiles et militaires de ce trop long conflit dont les protagonistes ne surent ou ne voulurent le moment venu faire respecter les accords, ceux d'Evian signés le 18 mars 1962. Nous en connaissons les tragiques conséquences et les polémiques toujours d'actualité.

Cet hommage se prolongera tout au long de la journée dans les nombreux lieux de mémoire parisiens.

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Ce matin un certain nombre des nôtres ne sont pas à notre rendez-vous. Parmi eux deux figures, responsables et animateurs du monde combattant de cet arrondissement du 20<sup>e</sup>, nos camarades Jacques Letemple et Jacques Girard que nous avons accompagnés ici il y a peu de temps. Ils reposent dans ce jardin du souvenir face à notre mémorial aux côtés de nombreux autres amis disparus au cours de ces dernières années. Ces derniers jours, notre ami Jean-Michel Antérieu du 19<sup>e</sup> arrondissement nous a également quittés.

Nous avons aussi une pensée émue et reconnaissante pour deux proches amis, personnalités de la ville, qui ne sont pas là non plus ce matin comme ils en avaient la fidèle habitude. Deux élus de Paris, défenseurs de la paix, animateurs de la mémoire, Henri Malberg et Odette Christienne - qui furent à l'origine de la réalisation de ce mémorial et de beaucoup d'autres lieux de mémoires dans la capitale - nous ont quittés l'an passé.

Mesdames, messieurs, chers amis,

La guerre d'Algérie n'en finit pas de dévoiler les sombres épisodes de son histoire. De nouvelles révélations voient le jour permettant à la vérité de se manifester. La presse écrite, parlée, l'audiovisuel en font l'écho. Les mécanismes de la fabrication de l'oubli finissent par céder. La parole certes tardive se libère. Du 14 juillet 1953 au 5 juillet 1962, des actes barbares ont jalonné ce conflit. Des dates nous interpellent. Il appartient à tous et en particulier aux historiens dans l'honnêteté, la transparence et la réciprocité de s'emparer de cette douloureuse page de l'histoire de la France. Il appartient au monde éducatif de transmettre cette mémoire aux jeunes générations, une mémoire qu'il est temps que nous acteurs de ce conflit puissions enfin passer le relais.

Mesdames, messieurs, chers amis,

En cette année du 56<sup>e</sup> anniversaire officiel, une autre date raisonnablement forte dans nos mémoires, celle de la création le 21 septembre 1958 à Paris de notre Fédération Nationale, la FNACA. Il y aura 60 ans dans quelques mois.

Trois groupes de jeunes démobilisés furent à l'origine de cette construction parmi eux un jeune officier dénommé Jean-Jacques Servan-Schreiber, homme de presse, qui fut notre premier président national, un artisan de nos combats que nous souhaitons honorer à Paris par la pose d'une plaque significative à l'endroit même où nous sommes « nés » dans l'ancien Hôtel Moderne, place de la République.

L'histoire et les faits l'ont démontré, sans la création de la FNACA, notre fédération nationale, rien n'aurait été possible.

Dans ce pays des lumières, celui des droits de l'homme et du citoyen nous avons été bien souvent les seuls pendant 50 ans à commémorer cette date anniversaire du 19 mars.

Nous avons été les seuls à faire le recensement de nos morts, un travail de chaque instant auprès des mairies, dans les cimetières, auprès des familles ces recherches se poursuivent encore aujourd'hui aux archives nationales et dans tout le pays. Leurs noms, nous en sommes fiers, figurent aujourd'hui en bonne et due place sur les colonnes du mémorial national du quai Branly et sur nos mémoriaux départementaux.

Dans ce rôle nous pensons avoir été dignes et respectueux des engagements que nous avons fait lors de notre retour de guerre à nos frères de combats disparus morts à nos côtés.

Nous avons pris en charge les droits de leurs épouses devenues veuves et entouré leurs enfants devenus orphelins. Nos actions nous ont permis de faire reconnaître notre qualité d'anciens combattants et fait évoluer bon nombres de dossiers, dans le domaine juridique et social.

La fameuse phrase de Georges Clemenceau : « Ils ont des droits sur nous » raisonne toujours très fort chez nous au moment où notre génération attend encore aujourd'hui des réponses concrètes sur un grand nombre de dossiers non satisfaits.

Mesdames, messieurs, chers amis,

L'année 2018 sera aussi une année particulière avec le 100<sup>e</sup> anniversaire de la fin du premier conflit mondial. Enfants de la guerre, des guerres du siècle passé, petits enfants de ceux de Verdun, fils de tués, de prisonniers, de déportés et de résistants de la seconde guerre mondiale nous serons présents lors de ces cérémonies patriotiques pour rappeler notre attachement à la paix en France et dans le monde.

C'est un devoir d'humanité, un devoir d'histoire de transmission de la mémoire collective aux jeunes générations qui nous anime.

Je formule avec vous le vœu, que les liens entre l'Algérie et la France puissent se concrétiser rapidement dans la réciprocité et le respect de leurs peuples, de leurs propres identités et de leurs cultures afin de conjuguer ensemble leurs mémoires plurielles.

Vive la paix, vive la République, vive la France.

## MESSAGE DE LA FNACA DE PARIS, LU LE 19 MARS 2018

Cette année encore, nous sommes nombreux, autour de tous les mémoriaux de France, à nous réunir pour commémorer dans le recueillement et le souvenir, les morts de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

A Paris, ils furent 756 à donner leur vie pour une guerre qui ne voulait pas dire son nom ! Il fallut attendre 37 ans. Oui, 37 ans pour reconnaître à ces conflits qui firent 3 000 morts, le nom de guerre.

Ce cessez-le-feu du 19 mars, porteur d'espérances, ne peut cependant occulter et estomper toutes les souffrances endurées, les larmes et le sang n'ayant pas de frontières.

Ce fut l'un des nombreux combats que, depuis 60 ans, la FNACA mène pour que soient enfin reconnus nos droits les plus élémentaires, et encore la lutte continue. Nous ne citerons pas ici les combats administratifs, moins meurtriers, certes, mais plus pernicieux, qu'il

nous fallut mener pour obtenir ne serait-ce que la reconnaissance d'ancien combattant. Hélas ! Si déjà beaucoup a été fait, il reste encore beaucoup à faire ! Au-delà du juste hommage rendu à ceux qui ont donné leur vie pour la France, la commémoration renforce des liens entre générations, sensibilise et conduit les jeunes à se sentir héritiers de leurs aînés qui ont su préserver la liberté et les valeurs républicaines.

Commémorer et enseigner toutes les dates de fin de conflits, c'est combattre l'obscurantisme, s'opposer à tout révisionnisme, concourir à une écriture scientifique d'une histoire riche en leçons.

Alors, un dernier effort mes camarades, la flamme du souvenir ne doit pas s'éteindre, formons et informons les jeunes générations, transmettons-leur nos valeurs avec le voeu que celles-ci soient des valeurs de solidarité et de paix.

Vive la République, Vive la France.

### COMPTE-RENDU DU RENDEZ-VOUS DU 14 FÉVRIER 2018 À L'ASSEMBLÉE NATIONALE AVEC PIERRE PERSON, DÉPUTÉ LREM DE LA 6<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DE PARIS

**La FNACA de Paris était représentée par Jean LAURANS, Président, Francis YVERNÈS, Vice-président et Jean-Pierre LECLERC, Président de la Commission Défense des droits.**

**Le but de cette rencontre :**

- Présenter la FNACA Départementale de Paris ;
- Argumenter nos revendications sur la défense des droits ainsi que sur le budget des anciens combattants. Nous avons été reçus par le député Pierre PERSON à qui nous avons dit combien il était difficile de joindre et prendre rendez-vous avec les Députés LREM de Paris. Il nous a été remis la liste des députés LREM de Paris par circonscription avec leurs adresses courriels à l'Assemblée Nationale. Parmi eux : Elise Fajfeles (Commission des Lois), Stanislas GUÉRINI, Gilles LEGENDRE (Commission Finances) et Pierre PERSON (Commissions Finances et Culture).

Nous demandons d'avoir un député « référent » sur Paris pour pouvoir, dans l'avenir, présenter nos demandes, nos revendications.

**Puis, nous avons abordé et explicité, les revendications de la FNACA de Paris :**

- Le Budget des Anciens Combattants en baisse de 3,1%.
- La revalorisation de l'indice de pension militaire d'invalidité : nécessitant de réétudier les mécanismes de calcul propres au rapport constant par une commission de travail conformément aux engagements de « En Marche » lors de la campagne présidentielle
- La confirmation par les services de l'Armée de la présence, aux lieux et dates, des militaires victimes des essais nucléaires au Sahara. L'absence de ces précisions constituant un obstacle à la prise en compte de leurs dossiers.

- L'obtention de la carte du combattant pour les militaires des forces françaises présentes en Algérie du 3 juillet 1962 au 1<sup>er</sup> juillet 1964 : par assimilation aux militaires des opérations extérieures.

Dans ses promesses de campagne présidentielle, « En Marche » était favorable à cette revendication.

- L'injustice faite aux veuves d'anciens combattants dont les conjoints sont décédés avant 74 ans et qui ne peuvent pas, par conséquent, bénéficier de la demi-part fiscale.

- La campagne double pour les retraités de la Fonction publique ou assimilés prenant en compte le temps passé par les militaires durant la Guerre d'Algérie selon la loi du 14 Avril 1924.

**Nous avons remis à Pierre PERSON :**

- L'argumentaire des droits 2018 de la FNACA de Paris reprenant ces revendications ;
- Un document répertoriant les échéances d'obtention de la carte du combattant : 1974, 2004 et 2013. 12 ans, puis 32 ans et 41 ans après l'indépendance de l'Algérie, le 2 juillet 1962.

- Un document rappelant les dates et lieux des essais nucléaires au Sahara.

Nous avons insisté sur l'urgence de solder ces légitimes revendications, compte tenu de la moyenne d'âge des anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie de plus de 80 ans. Nous avons eu la ferme impression d'avoir été entendus.

Nous conseillons à tous nos responsables des comités FNACA de Paris d'entreprendre des démarches identiques auprès de leurs députés.

**Jean-Pierre LECLERC,**  
Président de la Commission des droits

## Pages Spéciales



### NOTRE PEINE

#### Disparition de notre camarade, Jean-Michel Antérieu, animateur du comité du 19<sup>e</sup> arrondissement.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition de, Jean-Michel Anterieu, survenu après un long moment d'hospitalisation. Ami adorable et estimé de tous, il laisse un grand vide parmi nous. Il assumait avec beaucoup d'efficacité et de conviction avec ses

camarades la vie et le fonctionnement de son comité local. Nous lui avons rendu un dernier hommage lors d'une cérémonie religieuse organisée par sa famille en présence des autorités municipales et du comité d'entente de l'arrondissement. Jean-Pierre Leclerc, vice-président départemental, représentait notre fédération parisienne. Nous renouvelons à son épouse et à toute sa famille nos condoléances attristées.

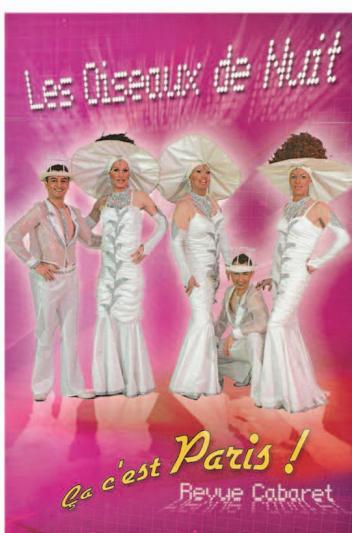
Jean LAURANS



### SOUSCRIPTION DÉPARTEMENTALE

## ATTENTION ! DERNIER MOIS POUR PARTICIPER !

TIRAGE LE 15 MAI 2018



### INVITATION AU REPAS-CABARET POUR LE 70<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'UDAC de PARIS

VENDREDI 1<sup>er</sup> JUIN 2018 A 12H30

Salle des Fêtes de la Mairie du 17<sup>ème</sup> Arrondissement  
Prix du repas-cabaret 25€ par personne  
Inscription et règlement avant le lundi 7 Mai 2018

### RÉSERVATION

Nom, prénom : .....

Adresse, ville : .....

Nombre de participants : ..... x 25 € = .....

Règlement par chèque à l'ordre de l'UDAC de Paris à retourner  
à l'adresse suivante : UDAC DE PARIS 23 rue des dames 75017 Paris